

UA333E - Rapport relatif à une situation de résolution de problème

Présentation

Programme

Contenu

Cette unité vise à valider les compétences des étudiants en architecture d'entreprise, acquises soit par le biais d'un stage en entreprise, soit à travers un projet personnel aboutissant à la rédaction d'un mémoire. L'objectif est de démontrer la capacité à mener une étude d'architecture d'entreprise.

En s'appuyant sur une expérience professionnelle (stage) ou un projet personnel (mémoire). Le mémoire doit suivre une démarche structurée en plusieurs étapes :

Description du contexte organisationnel

Fournir une analyse détaillée de l'environnement dans lequel s'inscrit son étude :

- Présentation de l'organisation ou du domaine d'activité.
- Contexte métier et technologique.

Identification et formulation de la problématique

Enoncer clairement la problématique à laquelle il est confronté. Il s'agit généralement d'un enjeu organisationnel, technique ou applicatif nécessitant une solution d'architecture.

Description de l'existant

Analyser l'état actuel (AS-IS) de l'organisation selon trois dimensions :

- **Métier** : les processus métiers existants et les besoins opérationnels.
- **Applicative** : l'inventaire des applications et systèmes actuels.
- **Technique** : l'architecture technique en place, incluant les infrastructures.

Analyse de l'existant

Cette phase consiste à identifier les forces et faiblesses de la situation actuelle. Proposer un diagnostic permettant de comprendre les blocages ou les besoins d'évolution.

Définition des cibles

Après l'analyse de l'existant, proposer des architectures cibles (TO-BE) répondant aux objectifs fixés, en alignement avec la stratégie métier de l'organisation :

- Nouveaux processus métiers envisagés.
- Évolutions applicatives.
- Propositions techniques.

Roadmap de mise en œuvre

Elaborer une roadmap, c'est-à-dire une feuille de route détaillant les étapes et priorités pour atteindre l'architecture cible, en prenant en compte les contraintes de temps, de coûts et de ressources.

Définition d'un ensemble de règles d'architecture

Proposer un ensemble de principes et de règles d'architecture qui guideront la mise en place des solutions. Ces règles doivent refléter les meilleures pratiques et s'adapter au contexte spécifique de l'organisation.

Avis et recommandations

Formuler des recommandations spécifiques sur la mise en œuvre des architectures cibles, y compris les risques, les opportunités et les préconisations d'ajustements au fil du temps.

Mis à jour le 01-09-2011



Code : UA333E

Unité d'activité de type projet

6 crédits

Responsabilité nationale :

EPN05 - Informatique / Laurent BOUTAL